Séance du Conseil Municipal de la commune de Bazoches-en-Dunois du 10 avril 2018

L'an deux mille dix huit, le dix avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Guy BILLAULT, Maire, pour délibérer sur les questions suivantes :

Etaient	M. Franck GUILLEMOT	M. Christophe GAUDIN	M. Christian GASTINE	M. Frédéric TOURNE	Mme Christine GAUDIN
présents :					
	M. Jérémy FAUCHEUX	M. Guillaume PICHOT	M. Louis OLIVIER	M. Michel BILLAULT	
Absents					
excusés					
Secrétaire	M. Guillaume PICHOT				

Le compte rendu du 13 mars 2018 est lu et approuvé.

M. Serge RINGWALD receveur du Trésor Public présente le bilan financier 2017 de la commune.

Délibération N°2018/014 Service de l'eau 475 - Compte administratif 2017 et compte de gestion 2017.

En l'absence du maire, sorti pour l'occasion, et sous la présidence de M. Michel BILLAULT, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 du service de l'eau. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 45 811,87 euros et les recettes à 45 679,60 euros. En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 12 731,64 euros et les recettes à 59 969,29 euros.

Délibération N° 2018/015 Service de l'eau 475 – Affectation du résultat 2017 et budget primitif 2018.

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif laisse apparaître :

- un excédent de clôture en investissement de 102 905,04 €,
- un excédent de clôture en fonctionnement de 2 073,90 €,

décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :

102 905,04 € en report à nouveau en section d'investissement au Budget Primitif 2017 (ligne 001).

2 073,90 € en report à nouveau en section de fonctionnement au Budget Primitif 2017 (ligne 002).

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 52 000,00 € et en section d'investissement à 143 625,04 €.

Délibération N° 2018/016 Service de l'eau 475 – Tarif de l'eau 2019.

Le conseil municipal reconduit, à l'unanimité, le prix de l'eau potable à 1, 45 euro le m³, dont les frais de production dus à la communauté de communes Cœur de Beauce (pour info : 0,48 euro en 2018). Ce tarif s'appliquera à la consommation d'eau pour la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2019 (facturation juin 2019).

Les taxes FSIREP et redevance pollution seront facturées en plus.

Le montant de la location des compteurs d'eau reste inchangé :

- diamètre 15 : location 20 euros
- diamètre 20 : location 25 euros
- diamètre 25 : location 33 euros

Délibération N° 2018/017 Commune (405): compte administratif 2017, compte de gestion 2017.

En l'absence du maire, sorti pour l'occasion, et sous la présidence de M. Michel BILLAULT, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 du budget communal. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 104 905,23 euros et les recettes à 135 717,67 euros. En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 56 489,49 euros et les recettes à 61 567,11 euros.

Délibération N° 2018/018 Taux d'imposition 2018.

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux de l'année 2017 et vote, à l'unanimité, les taux pour les trois taxes locales pour l'année 2018 à savoir :

- Taxe d'habitation : 5,71 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,73 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,46 %

Délibération N° 2018/019 Commune (405): affectation du résultat 2017, budget primitif 2018.

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif laisse apparaître :

- un déficit de clôture en investissement de 9 951,15 €,
- un excédent de clôture en fonctionnement de 178 611,59 €,

décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :

9 951,15 € au compte 1068 en section d'investissement au Budget Primitif 2018 pour combler le déficit de clôture.

168 660,44 € en report à nouveau en section de fonctionnement au Budget Primitif 2018 (ligne 002).

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 293 000,00 € et en section d'investissement à 125 000,00 €.

Délibération N° 2018/020 Création d'un espace cinéraire (suite).

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le devis présenté par Gautier GERARD pour le terrassement de l'allée desservant l'espace cinéraire et son revêtement en enrobé pour un montant HT de 3 121,57 euros, et de faire une demande de subvention de 30 % au FDI (Fonds Départemental d'Investissement).

Délibération N° 2018/021 Installation d'un ralentisseur de sécurité rue de Varize.

Le conseil municipal, avoir étudié le projet, et suite au retour positif de l'installation provisoire, décide, à l'unanimité, l'installation d'un ralentisseur de sécurité « écluse double » à l'entrée de la rue de Varize pour un montant HT de 6 617,00 euros et de faire une demande de subvention de 30 % au FDI (Fonds Départemental d'Investissement).

Délibération N° 2018/022 Travaux de voirie.

Le conseil municipal décide de faire des travaux de voirie :

- reprise des avaloirs au carrefour des 4 ruespour un montant HT de 3 200 euros.
- réfection d'entretien suite aux travaux d'eau pour un montant HT de 5 940,00 euros.

Délibération N° 2018/023 Travaux : Horloges astronomiques.

M. le maire présente au conseil municipal l'opération « Certificats d'Economie d'Energie (CEE) » relayée par la communauté de communes Cœur de Beauce. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de présenter un devis pour la pose d'horloges astronomiques pour la régulation de l'éclairage public pour un montant HT de 1 283,11 euros, et de faire les travaux si le devis est retenu par l'agence PME.

Délibération N° 2018/024 Travaux : chaudière mairie/école.

M. le maire présente au conseil municipal l'opération « Certificats d'Economie d'Energie (CEE) » relayée par la communauté de communes Cœur de Beauce. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de présenter un devis pour le remplacement de la chaudière Mairie-Ecole pour un montant HT de 10 798,62 euros, et de faire les travaux si le devis est retenu par l'agence PME.

Délibération N° 2018/025 Subvention classe de découverte.

M. le maire présente au conseil municipal le courrier des parents d'élèves du groupement scolaire qui demandent une subvention pour compléter le financement de la classe découverte des élèves de Nottonville. En raison d'un malentendu dans la préparation financière du projet, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser une aide exceptionnelle de 100,00 euros à l'ADOCCE 28 CS NOTTONVILLE.

Cérémonie du 8 mai.

Rassemblement et dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 10 H 45. Vin d'honneur à la salle polyvalente et distribution de gâteaux aux enfants.

Motion de soutien au réseau ferroviaire secondaire.

M. le Maire lit la motion proposée par le Conseil Régional pour soutenir le réseau ferroviaire suite aux annonces faites de fermeture de certaines lignes secondaires. Le conseil municipal soutien à l'unanimité cette motion.

Rappel des délibérations prises lors de cette séance :

- ❖ Délibération N°2018/014 Service de l'eau 475 Compte administratif 2017 et compte de gestion 2017.
- ❖ Délibération N° 2018/015 Service de l'eau 475 Affectation du résultat 2017 et budget primitif 2018.
- ❖ Délibération N° 2018/016 Service de l'eau 475 − Tarif de l'eau 2019.
- ❖ Délibération № 2018/017 Commune (405) : compte administratif 2017, compte de gestion 2017.
- **❖ Délibération N° 2018/018** Taux d'imposition 2018.
- ❖ Délibération N° 2018/019 Commune (405): affectation du résultat 2017, budget primitif 2018.
- ❖ Délibération N° 2018/020 Création d'un espace cinéraire (suite).
- ❖ Délibération N° 2018/021 Installation d'un ralentisseur de sécurité rue de Varize.
- ❖ Délibération N° 2018/022 Travaux de voirie.
- ❖ Délibération N° 2018/023 Travaux : Horloges astronomiques.
- ❖ Délibération № 2018/024 Travaux : chaudière mairie/école.
- ❖ Délibération N° 2018/025 Subvention classe de découverte.

Le Maire, Guy BILLAULT	Conseiller, Jérémy FAUCHEUX	
1 ^{er} Adjoint, Franck GUILLEMOT	Conseiller, Guillaume PICHOT	
2 ^{ème} Adjoint, Christophe GAUDIN	Conseiller, Olivier LOUIS	
Conseiller, Christian GASTINE	Conseiller, Michel BILLAULT	t
Conseiller, Frédéric TOURNE		
Conseillère, Christine GAUDIN	Secrétaire de séance, Guillaume PICHOT	